



Genève, le 27 septembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé et du département du territoire

Expansion du moustique tigre: présence confirmée à Genève

La présence du moustique tigre a été confirmée ce mois de septembre à Genève. Etabli au Tessin depuis 2003, le moustique tigre connaît depuis plusieurs années une expansion en France, le long de la vallée du Rhône, cette progression inéluctable rendant prévisible son apparition tôt ou tard sur le territoire genevois. Le moustique tigre est une espèce envahissante particulièrement indésirable puisque qu'il pique aussi de jour et provoque ainsi une gêne accrue. Il constitue également un vecteur potentiel de maladies tropicales. Cependant, en l'absence de foyer des maladies exotiques concernées, être piqué par un moustique tigre n'implique aucun risque particulier. Pour cerner la diffusion de ce moustique qui prospère dans les petites flaques urbaines temporaires, la population est appelée à signaler toutes observations suspectes et à éviter autant que possible de lui offrir des sites de ponte favorables : soucoupe de pots de fleurs, bâches, coupelles et tout autre objet où de l'eau pourrait temporairement s'accumuler.

La présence du moustique tigre a été confirmée ce mois de septembre dans le canton de Genève, à Lancy, dans un contexte suburbain typique pour cette espèce. Dès l'identification de cet insecte confirmée par les scientifiques, les autorités cantonales ont activé le plan moustique tigre, visant à intensifier localement les contrôles des sites pouvant héberger ses larves et à détruire les éventuelles colonies repérées avec des actions ciblées. A ce stade, les critères prévus par les autorités fédérales – soit trois piégeages avérés sur une durée de six semaines – ne sont pas remplis pour considérer qu'il s'agit d'une installation durable de cette espèce. Cependant, même si la baisse de température liée à l'arrivée de l'automne devrait avoir un effet limitant, il faudra probablement envisager cette éventualité pour un avenir proche. En effet, l'apparition de cette espèce invasive sur le territoire genevois s'inscrit dans le cadre d'une progression, régulière et pratiquement impossible à juguler, observée depuis plusieurs années à l'échelle européenne.

Favorisé par les changements climatiques

Originaire d'Asie orientale, le moustique tigre connaît une expansion dans de nombreuses parties du monde en tirant parti des transports internationaux et du réchauffement climatique. Ne volant que sur quelques centaines de mètres, ce moustique de petite taille a pu se propager sur de longues distances grâce aux transports, en jouant les passagers clandestins. Signalé en Europe à la fin de XXe siècle, son expansion a depuis été rapide. En Suisse, il a été signalé pour la première fois en 2003 au Tessin, où il est depuis largement implanté. Des observations sporadiques ont été faites jusqu'à Bâle, Zurich et, plus récemment, à

Schaffhouse. Ce moustique est aussi en progression en France, remontant régulièrement la vallée du Rhône, avec plusieurs observations ponctuelles en France voisine cet été. Compte tenu de contexte, le canton de Genève avait instauré depuis plusieurs années un dispositif de suivi préventif, intégrant pièges localisés et service d'identification ouvert au public pour repérer toute observation suspecte. C'est dans ce cadre que la présence du moustique tigre a pu être détectée à Genève il y a quelques jours.

Un moustique des zones habitées

Contrairement à ses cousins indigènes, le moustique tigre est inféodé aux espaces habités. En effet, dans les plans d'eau naturels, ses larves sont détruites par des prédateurs. Le moustique tigre choisi donc pour se reproduire de petites accumulations d'eau temporaires – flaques urbaines, fond de récipients de jardins, soucoupe de pot de fleurs, etc. La femelle dépose ses œufs à la marge des flaques temporaires. Grâce à une enveloppe épaisse, ils peuvent résister à la sécheresse et demeurer longtemps en attente de conditions favorables. Lorsque le niveau d'eau augmente – suite à une pluie ou un arrosage, quelques décilitres suffisent – et que la température est satisfaisante, les larves éclosent et se transforment en moustiques adultes en parfois moins d'une semaine. Ce cycle de vie lui permet de trouver facilement des sites de reproduction dans l'environnement bâti, rendant la lutte à l'encontre de cette espèce particulièrement ardue.

Limiter les flaques temporaires

D'après les expériences accumulées ailleurs, seule une action sur les sites de ponte peut freiner la progression du moustique tigre. La population est donc appelée à éviter de lui offrir de tels habitats en limitant autant que possible toutes les petites accumulations d'eau temporaires qui pourraient être mises à sa disposition: soucoupe de pots de fleur (du sable permet de remplir les interstices), bâches, coupelles, vieux pneus, réservoir d'eau ouvert et tout autre objet pouvant contenir de petites quantité d'eau. Les étangs et plans d'eau occupés par la biodiversité indigène accueillent des prédateurs ainsi que les concurrents du moustique tigre et ne sont donc pas concernés par ces recommandations. Par ailleurs, porter sans délai à la connaissance des autorités une éventuelle présence de cet insecte aux pattes rayées caractéristiques (voir l'encadré) permet de cibler au mieux les mesures à mettre en œuvre pour limiter ses effets indésirables.

Un vecteur potentiel de maladies exotiques

Le moustique tigre est une espèce adaptée aux zones urbanisée qui pique aussi en journée, contrairement à la plupart des espèces indigènes, causant alors des désagréments pour les habitants. Au-delà de ces nuisances, ce moustique est une source de préoccupation pour la santé publique car il peut être potentiellement un vecteur de maladies exotiques comme la dengue, le zika et le chikungunya, des maladies présentant des symptômes grippaux pouvant dans certains cas entraîner des complications sévères. Dans le contexte genevois, ce risque est extrêmement faible car il implique qu'un moustique pique préalablement une personne déjà atteinte. Or, les maladies exotiques concernées ne sont en principe pas présentes sous nos latitudes et si elles sont occasionnellement importées suite à des voyages, elles doivent alors être rapidement déclarées et prises en charge. Ainsi, en l'absence de foyer des

maladies exotiques concernées, être piqué par un moustique tigre n'implique aucune mesure particulière.

Comment reconnaître un moustique tigre?

Le moustique tigre:

- se trouve non pas en milieu naturel mais dans les zones urbaines ou suburbaines et peut être actif durant la journée;
- est plus petit que la plupart des espèces de moustiques indigènes : il ne dépasse pas une pièce de 5 centimes avec les pattes déployées et le corps mesure environ 5 mm;
- est zébré de noir et de blanc, mais plusieurs espèces locales ont une coloration similaire: examiné de près, on le reconnaît à **ses pattes marquées de blanc aux articulations**;
- comme d'autres membres exotiques de sa famille, il relève ses pattes arrière lorsqu'il pique.

Tout soupçon sérieux de présence de moustique tigre dans la région genevoise peut être signalé avec photo ou spécimen à l'office cantonal de l'agriculture et de la nature, T. 022 388 55 00, cet-cge@etat.ge.ch, rue des Battoirs 7, 1205 Genève.

Pour en savoir plus

- www.ge.ch > document : [Nature - Moustique tigre](#)
- www.ge.ch > [Veille relative aux animaux exotiques indésirables](#)

Pour tout complément d'information:

- *M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSES, T. +41 079 935 86 75, laurent.paoliello@etat.ge.ch*
- *M. Gottlieb Dandliker, inspecteur de la faune, DT, T. +41 22 388 55 32 ou +41 79 240 83 49, gottlieb.dandliker@etat.ge.ch.*